

Formation

Référent en santé et sécurité du travail

Formation	Référent en santé et sécurité du travail
Objectifs pédagogiques	<p>Développer des compétences pour devenir animateur et facilitateur de la santé sécurité au sein de l'entreprise.</p> <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre le rôle et les missions du référent sécurité ✓ Connaître les principaux enjeux réglementaires relatifs à la sécurité et la santé au travail ✓ Être capable d'analyser les presqu'accident, incident, accident ✓ Définir une démarche d'amélioration SST
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette formation s'appuiera sur une alternance de transfert de connaissances théoriques et de mise en situation via des cas pratiques (mise en situation, exercice).
Public concerné	Toute personne devant devenir référent SST au sein de son entreprise, animateur sécurité
Prérequis	Sensibilité à la sécurité
Type de formation	Inter-entreprises – Intra entreprise
Moyens humains – Techniques – Environnement	<p>Cette formation se déroulera en salle avec le support de présentation informatique et d'outils accompagnant les mises en situation.</p> <p>Une adaptation de l'environnement sera réalisée en fonction des attentes et contraintes des personnes en situation de handicap dans le cadre du processus de préparation de la formation</p>

Mode d'évaluation des acquis suite à la formation	Evaluation des acquis - Questionnaire
Evaluation de la performance de la formation	Questionnaire d'évaluation de la formation
Lieu	A définir
Coût de la formation	Interentreprises : 1400 euros/Stagiaire Intra-entreprise : Sur devis
Durée et dates de la formation	Durée 3 jours NB : Dans le cadre d'une formation interentreprises les modalités d'inscription à l'action de formation sont notées dans les conditions générales de vente.
Programme de formation	<p>1 Les enjeux de la santé et de la sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux humains : statistiques et indicateurs sécurité - Définitions Accident du travail, maladie professionnelle - Notion de perte – Enjeux financiers – Humains - Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés - Responsabilités civiles et pénales - Rôles et missions des différentes parties intéressées -Direction, Encadrement, CSE, médecine du travail... <p>2 Construire une démarche de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document d'évaluation des risques au poste de travail - DUERP - Les différents risques. - Identification et évaluation des risques - Mise en place des parades et suivi - Communication des risques - Analyse des causes suite à presque accident ou accident – Méthode de l'arbre des Causes <p>3 Sensibilisation, formation, communication SST</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et intégration des nouveaux arrivants - Connaître et organiser les formations obligatoires <p>4 Protections collectives et individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement relative à l'approche des protections collectives et individuelle - Le choix des Equipements de Protection Individuelle -EPI- <p>5 Equipements au postes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation réglementaire de contrôle et vérification périodiques <p>Questions-Réponses</p>